



## MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er mars 2022

**Etaients présents** : Mmes LEGER Marielle, METEAU Delphine, MM AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien (Pouvoir de Mr VALADE David), MOINARD David, PHELIPEAU Grégoire (Pouvoir de Mr BARDE Mickaël), THEBAULT André, VALADE David (Absent en début de séance) et HENRIET Christian, Maire.

**Etaients excusés** : MM BARDE Mickaël (Pouvoir à Mr PHELIPEAU Grégoire), CAQUINEAU Bastien, CHARNOLÉ David, Mmes CHABIRAND Fanny et RAVARD Alexandra

**Absent** : HERBRETEAU Tom

**Etait secrétaire** : Mme LEGER Marielle

Votants : 10 voix dont 2 pouvoirs

#### **Vote des subventions 2022**

Le Conseil Municipal vote les subventions communales au vu des demandes reçues, après examen préalable de la Commission Finances. Le montant des subventions s'élève à 6 134 €. (Vote : à l'unanimité).

#### **DETR Accessibilité Eglise St Pierre : plan de financement**

Mr Le Maire présente l'estimatif de 11 400 € HT concernant les travaux de mise en accessibilité de l'église de St Pierre. Le plan de financement s'établirait comme suit : 11 400 € HT montant des travaux, taux de la subvention DETR 50% sur un plafond de 10 000 € soit une subvention de 5 000,00 € HT. Le Conseil accepte à l'unanimité.

#### **Boulangerie : demande subvention « Leader »**

Mr Le Maire rappelle que lors de la séance du 24 février 2020 le plan de financement concernant la réhabilitation du multi commerces à Souil a été établi comme suit :

**D.E.T.R. ou DSIL (30 %) de 269 100 € 00 soit 80 730 € 00 ; REGION (30%) de 300 850 € 00 soit 90 255 € 00 ; Fonds propres Commune ou/et emprunt 129 865 € 00 .**

Mr Le Maire informe que le programme « Leader » peut intervenir sur la partie réhabilitation du commerce. Le montant de la subvention pourrait être de 30 000 € (30% de la dépense plafonné à 30 000 €).

Le Conseil accepte à l'unanimité le nouveau plan de financement afin de solliciter cette subvention « Leader ». L'Appel d'offres a été planifié cette fin de février 2022.

#### **Programme voirie 2022 – Choix du Maître d'œuvre** (Arrivée de Mr VALADE David)

Mr GABORIAU Sébastien propose en concertation avec la commission voirie le plan des travaux pour 2022 avec une tranche ferme et deux tranches optionnelles. Le Conseil accepte à l'unanimité le programme voirie 2022. L'appel d'offre sera lancé sur la plateforme. Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition de la maîtrise d'œuvre de « Aménagement Ingénierie ».

Mr GABORIAU Sébastien présente le devis d'un montant de 7 000 € HT concernant l'entretien du chemin des Cabanes à Souil. Le Conseil accepte à l'unanimité.

#### **Foyer rural : proposition avenant n° 2 lot n° 1 Démolition-Gros Œuvre-Travaux extérieurs**

Mr Le Maire présente l'avenant n° 2 (Entreprise GUILLEBEAU Lot N°1) relatif à des travaux complémentaires : Dépose de menuiseries et condamnation de baie par maçonnerie de parpaings compris enduit sur face extérieure, plus-value de 820 € 00 HT. Le Conseil accepte à l'unanimité.

#### **Foyer rural : proposition avenant n° 1 lot n° 4 Peinture intérieur et extérieur**

Mr Le Maire présente l'avenant n° 1 (Entreprise RAFFENEAU Lot N°4) relatif à des travaux complémentaires : Réfection de la façade sud, plus-value de 3 429 € 50 HT. Le Conseil accepte à l'unanimité.

#### **Délibération engagement dépense d'investissement**

Mr Le Maire présente un devis de 30 208 € 56 TTC concernant le remplacement du véhicule de la commune qui a été volé. Le Conseil accepte à l'unanimité l'acquisition de ce véhicule.

#### **Illuminations Noël : réactualisation des devis**

Mr PHELIPEAU Grégoire présente les différents devis concernant le remplacement des illuminations de Noël. Le Conseil retient à l'unanimité le devis de l'entreprise DECOLUM pour un montant de 5077€ HT soit 6091€84 TTC.

#### **Remboursement détecteurs CO2 à la commune de XANTON-CHASSENON**

Mr Le Maire rappelle que le 17 janvier dernier, le Conseil a accepté d'acquiescer des détecteurs de CO2 pour l'école du Marais Mouillé à Souil. Une commande groupée a été effectuée par la commune de XANTON-CHASSENON pour un montant de 165 € 60 TTC. Le Conseil accepte d'effectuer ce remboursement à la commune de XANTON-CHASSENON. (Vote 9 voix pour 1 voix contre)

### **Révision des tarifs Convivio : avenant à la convention de restauration du 01/01/2021**

Mr le Maire fait part de la demande de la Sté CONVIVIO (prestataire pour la réalisation des repas cantine), concernant le surcoût occasionné par le contexte d'inflation inédit avec une explosion des prix alimentaires et des prix des matières premières qui frappe leur établissement. La Sté CONVIVIO propose un avenant avec un surcoût de 6.5 % sur les repas cantine. Le Conseil refuse cet avenant (Vote 5 voix contre 5 voix pour une augmentation).

### **Sécurisation des bâtiments communaux : Ecole, Mairie et Ateliers communal**

Mr Le Maire présente les offres techniques et commerciales concernant la mise en sécurité des bâtiments communaux. Etant donné le coût élevé de ces travaux, le Conseil décide de ne pas modifier le contrat actuel de la sécurisation de l'école et réfléchit sur une solution moins onéreuse concernant l'atelier communal et la mairie.

### **Amendes de police**

Mr Le Maire informe que la commune peut solliciter une subvention au titre des amendes de police concernant les travaux d'aménagement prévu dans le programme voirie 2022 : mise en sécurité de Chalais et Rue de la Noue. Le conseil accepte à l'unanimité de solliciter cette subvention.

### **Opération « Le Tour du Cœur »**

Mr Le Maire fait part d'un mail concernant l'organisation par un couple de Fontenay le Comte qui organise le « Tour du Cœur » du 16 au 18 avril 2022 (le lundi de Pâques sur Saint Pierre Le Vieux). Cela consiste à faire le Tour de la Vendée en Courant, en relais, en 48h non-stop jour et nuit.

L'idée de ce défi est de créer un élan de générosité pour l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.

Le Conseil accepte de participer en communiquant sur cet événement et que tous les volontaires peuvent s'adresser à la mairie.

### **Nommer l'Impasse située Grand'Rue à La Porte de l'Ile**

Mr le Maire fait part de la demande des riverains habitants l'impasse située dans la Grand'Rue à La Porte de l'Ile de nommer celle-ci dans le but de faciliter l'acheminement des courriers et colis. Cette nomination n'entraînera pas le changement des numéros des maisons. Le Conseil accepte à l'unanimité de nommer cette impasse : « Impasse de la Doue ».

### **Modification du règlement cimetière St Pierre et Chalais**

Mr Le Maire informe que suite à plusieurs demandes d'administrés, il serait souhaitable de rajouter dans le règlement des cimetières le nombre maximum d'urnes pouvant être scellées directement sur un monument funéraire. Le Conseil fixe à deux le nombre d'urnes autorisées à être scellées sur un monument funéraire. (Vote : 6 voix pour 4 abstentions).

### **Questions et informations diverses**

Mr Le Maire informe :

- Que le bail commercial concernant Bistro Cœur de Vendée prendra fin le 30.11.2022. Le Conseil a évoqué différentes possibilités envisageables, dont celle d'un bail précaire d'une année supplémentaire.
- Qu'une partie des vestiaires du Foot sera mise à la disposition de la Sté de Chasse.
- Qu'un courrier sera adressé aux propriétaires des chevaux sur la commune afin de les informer de faire le nécessaire pour éviter que ceux-ci soient en divagation.
- Que les horaires de l'éclairage public seront modifiés comme suit : extinction d'une ½ heure plutôt le matin et le soir. Les horaires pour l'aire de loisirs seront également modifiés.
- Que des poubelles sauvages sont régulièrement trouvées sur la commune. Des verbalisations sont dressées par la Police Intercommunale comme très récemment. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.
- Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022, **bureau de vote ouvert de 8h à 19h.**

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 6 mars 2022 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 7 mars 2022

Le Maire,  
Christian HENRIET

